

Art. 1 Tous les coups doivent être portés avec les armes strictement prévues à cet effet. Les corps à corps, ainsi que tous contacts physiques sont à proscrire.

Art. 2 Les armes extérieures au stock *Occulte Veritas* doivent être homologuées avant le début du jeu par un membre de l'organisation.

Art. 3 Afin d'éviter toutes détériorations du matériel, il est interdit de vous servir d'une arme qui ne vous appartient pas ou qui ne vous aurait pas été significativement confiée.

Art. 4 Vous êtes tenu d'interrompre le combat si un quelconque danger, lié au terrain (trop glissant, présence de crevasse, rivière,...) ou à d'autres éléments extérieurs (blessures,...) se présente.

Art. 5 Les frappes à la tête sont rigoureusement interdites.

Art. 6 Les estocs (frappes avec la pointe) sont interdits.

Art. 7 Les boucliers peuvent être utilisés pour coincer l'arme de votre adversaire, bloquer les coups mais pas pour frapper, quelque soit sa matière ou sa nature, les coups de bouclier sont interdits.

Art. 8 Les coups doivent être amortis.

Art. 9 Les armes à deux mains doivent être tenues à deux mains

Art. 10 Il est interdit de saisir l'arme de son adversaire.

Art. 11 Il vous est demandé d'éviter au possible les éléments de costumes ou d'armures susceptibles de détériorer le matériel.

Art. 12 Les arcs de tension supérieur à 35 livres ne pourront pas être utilisés.

Art. 13 L'équipe d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de biens vous appartenant.

Art. 14 Il est interdit de vendre, d'introduire ou de consommer de la drogue ou toutes autres substances illicites pendant l'activité.

Art. 15 Une attitude responsable vis-à-vis de la consommation d'alcool vous est demandée. Veillez à ne pas vous retrouver en état d'ébriété pendant la durée de l'activité. Si tel était le cas vous seriez immédiatement reconnu inapte à continuer le jeu et exclu de celui-ci.

Art. 16 Vous êtes tenu de respecter l'environnement du lieu sur lequel se déroule l'événement.

Art. 17 Vous serez également tenu de respecter le règlement du lieu accueillant l'événement.

Art. 18 Une attitude fair-play et responsable tout au long du jeu vous est demandée.

Art. 19 Vous êtes tenu de respecter les consignes données par les organisateurs. Consignes qui pourront faire l'objet de modifications en cours d'événement.

Art. 20 Tout élément moderne comme les montres, téléphones portables, lecteurs CD portables, ... devront demeurer au fond de votre sac pour toute la durée du jeu sauf cas d'urgence.

Art. 21 Vous êtes tenu de nous informer d'éventuelles contre-indications à votre entière participation, si tel n'était pas le cas, nous ne saurions être tenu pour responsable de tout ce qui pourrait en découler directement ou indirectement.

AVERTISSEMENT

En raison de la nature des thèmes évoqués, nous vous invitons à faire preuve de discernement. Plus particulièrement, nous tenons à vous avertir que certains points de vue exposés sont susceptibles de heurter la sensibilité morale ou religieuse. Considérez que les thèmes décrits sont propres à l'imagination, concepts auxquels nous n'adhérons pas ni incitons à.